

ATELIER TERRITORIAL DU 18 FEVRIER 2019 POUR LE « BASSIN DE MARSEILLE »

SYNTHESE

VERSION 1

PROJET SUIVI PAR :

- STEPHANE SAINT-PIERRE : stephane.saint-pierre@nicaya.com
- THOMAS ZALAY : thomas.zalay@nicaya.com
- Adeline Pratlong : adeline.pratlong@nicaya.com
- Sylvie Ferrarin : sylvie.ferrarin@ampmetropole.fr
- Patrice Fournier : patrice.fournier@ampmetropole.fr
- Vincent Tinet : v.tinet@agam.org
- Patrick Garibbo : p.garibbo@aupa.fr
- Sylvain Mercier : sylvain.mercier@atmosud.fr



SOMMAIRE

1. Introduction	4
1.1. Le processus d'élaboration concertée du PDU	4
1.2. L'atelier participatif N°1 à Marseille	4
2. Synthèse des contributions	5
2.1. Créer un réseau cyclable continu, maillé et sécurisé	5
2.2. Développer des services pour faciliter l'usage du vélo	5
2.3. Créer un Réseau Express Métropolitain (REM) (carte + niveau de service).....	6
2.4. Créer 125km de métro / tramway / bus + de service dans les pôles urbains (une carte par bassin et plus)	6
2.5. Réduire la saturation routière des voitures et des poids lourds.....	6
2.6. Diminuer la pollution, le bruit et les émissions GES de la circulation	7
2.7. Aménager les espaces publics du CV de Marseille pour mieux les partager, les rendre plus agréables et attractifs	7
2.8. Aménager les espaces publics de la périphérie Marseillaise pour mieux les partager, les rendre plus agréables et attractifs	7
2.9. Améliorer la desserte et l'accessibilité des portes d'entrées de la métropole	8
2.10. Créer un réseau de 90 PEM sur le territoire métropolitain	8
2.11. Accompagner les changements de comportements par les services et outils d'aide à la mobilité.....	8
2.12. Développer les partenariats avec les entreprises et grands générateurs de déplacements pour améliorer les mobilités	9
3. Les suites	10
4. Annexe : verbatim de l'atelier du « bassin de Marseille »	11
4.1. Créer un réseau cyclable continu, maillé et sécurisé	11
4.2. Développer des services pour faciliter l'usage du vélo	13
4.3. Créer un Réseau Express Métropolitain (REM) (carte + niveau de service).....	15
4.4. Créer 125km de métro / tramway / bus + de service dans les pôles urbains (une carte par bassin et plus)	17
4.5. Réduire la saturation routière des voitures et des poids lourds.....	18
4.6. Diminuer la pollution, le bruit et les émissions GES de la circulation	20

4.7. Aménager les espaces publics du CV de Marseille pour mieux les partager, les rendre plus agréables et attractifs	22
4.8. Aménager les espaces publics de la périphérie Marseillaise pour mieux les partager, les rendre plus agréables et attractifs	24
4.9. Améliorer la desserte et l'accessibilité des portes d'entrées de la métropole	26
4.10. Créer un réseau de 90 PEM sur le territoire métropolitain	27
4.11. Accompagner les changements de comportements par les services et outils d'aide à la mobilité.....	28
4.12. Développer les partenariats avec les entreprises et grands générateurs de déplacements pour améliorer les mobilités	30

1. Introduction

1.1. Le processus d'élaboration concertée du PDU

Compte tenu des enjeux d'amélioration des mobilités à l'échelle de la métropole Aix-Marseille Provence tant pour les habitants que pour les acteurs socio-économiques, la Métropole s'est engagée dans l'élaboration de son Plan de Déplacements Urbains (PDU), en cohérence avec les grandes orientations de l'Agenda de la mobilité métropolitaine, adopté en décembre 2016.

Les responsables de la Métropole souhaitent que le PDU fasse l'objet d'une véritable démarche partenariale, associant au cours de son élaboration les différents partenaires, acteurs institutionnels et de la société civile de la métropole pour partager un projet de mobilité au service des habitants et des activités locales.

La Métropole a donc décidé d'engager une phase de concertation préalable du mois de février au mois d'avril 2019, afin de recueillir les avis et propositions du public sur les orientations et actions envisagées pour favoriser l'amélioration des mobilités à l'échelle métropolitaine.

Dans le cadre de cette concertation publique, 12 ateliers territoriaux par bassins de mobilités et 6 ateliers thématiques sont organisés sur le territoire de la métropole

Un registre numérique est également à la disposition des métropolitains pour prendre connaissance de l'avancement de la démarche, consulter les documents proposés et contribuer au projet de PDU (cf. registre numérique de la concertation : <https://www.registre-numerique.fr/Concertation-PDU-AMP>).

1.2. L'atelier participatif N°1 à Marseille

L'atelier territorial pour le « Bassin de Marseille », organisé le lundi 18 février 2019, à la Tour la Marseillaise à Marseille, a réuni 40 personnes.

Après la présentation de l'état des lieux territorial et des pistes d'actions envisagées, les participants ont, à travers 12 ateliers de travail :

- Identifié des propositions d'amélioration des actions proposées en matière de mobilité ;
- Priorisé les actions.

La présente synthèse regroupe les éléments les plus significativement évoqués par les participants au cours de cet atelier. Les verbatims des ateliers sont proposés en annexe.

2. Synthèse des contributions

A partir de leur pratique des mobilités sur le territoire du « Bassin de Marseille », les participants ont identifié les actions qui, de leur point de vue, pouvaient contribuer à l'amélioration des mobilités, autour de 12 thématiques :

- Créer un réseau cyclable continu, maillé et sécurisé ;
- Développer des services pour faciliter l'usage du vélo ;
- Créer un Réseau Express Métropolitain (REM) (carte + niveau de service) ;
- Créer 125km de métro / tramway / bus + de service dans les pôles urbains (une carte par bassin et plus) ;
- Réduire la saturation routière des voitures et des poids lourds ;
- Diminuer la pollution, le bruit et les émissions GES de la circulation ;
- Aménager les espaces publics du CV de Marseille pour mieux les partager, les rendre plus agréables et attractifs ;
- Aménager les espaces publics de la périphérie Marseillaise pour mieux les partager, les rendre plus agréables et attractifs ;
- Améliorer la desserte et l'accessibilité des portes d'entrées de la métropole ;
- Créer un réseau de 90 PEM sur le territoire métropolitain ;
- Accompagner les changements de comportements par les services et outils d'aide à la mobilité ;
- Développer les partenariats avec les entreprises et grands générateurs de déplacements pour améliorer les mobilités.

2.1. Créer un réseau cyclable continu, maillé et sécurisé

Les participants ont proposé les actions prioritaires suivantes :

- Étendre les « Vélib's » (y compris au Nord et pourquoi pas via une offre publique) ;
- Prévoir des pistes cyclables proches des établissements scolaires en cours de création et prévoir un accompagnement végétalisé pour les pistes cyclables ;
- Créer une piste cyclable reliant le Nord de la ville au centre et faciliter son utilisation en créant davantage de parking pour vélos sécurisés au moyen de dispositifs de vidéosurveillance par exemple ;
- Connecter les pistes cyclables avec la périphérie proche ;
- Développer l'intermodalité entre les voies de circulation des vélos en centre-ville et les parkings à destination des voitures.

2.2. Développer des services pour faciliter l'usage du vélo

Les participants ont proposé les actions prioritaires suivantes :

- Assurer une meilleure répartition dans la ville des vélos de location ;
- Multiplier les consignes à vélos électriques dans les zones d'habitat ;
- Pouvoir transporter son vélo dans le bus avec une tarification et un opérateur unique ;

- Simplifier les interfaces des bornes de location de vélo : permettre de récupérer un vélo directement pour les abonnés ou encore faciliter la première prise de vélo pour les touristes ;
- Encourager les parcs vélos au sein des établissements scolaires ou inciter les entreprises et les écoles à prévoir douches à l'arrivée.

2.3. Créer un Réseau Express Métropolitain (REM) (carte + niveau de service)

Les participants ont proposé les actions prioritaires suivantes :

- Réaliser la gare St-Charles souterraine pour libérer la gare en surface et augmenter au maximum le nombre de TER ;
- Proposer des horaires lisibles et réguliers, ainsi qu'une intermodalité efficace (dessertes, tarification, information).

2.4. Créer 125km de métro / tramway / bus + de service dans les pôles urbains (une carte par bassin et plus)

Les participants ont proposé les actions prioritaires suivantes :

- Améliorer les fréquences des bus classiques et leurs amplitudes horaires, notamment la nuit ;
- Créer des liaisons inter-quartiers et communales en périphérie de Marseille ;
- Améliorer l'articulation avec le vélo pour les zones non desservies qui vont être densifiées (cf. PLUI) ;
- Instaurer des parkings relais gratuits le week-end pour tous et le soir d'évènements ayant lieu en ville ;
- Étudier le prolongement du VALTRAM jusqu'à Aix.

2.5. Réduire la saturation routière des voitures et des poids lourds

Les participants ont proposé les actions prioritaires suivantes :

- Réduire la circulation en développant l'offre ferroviaire comme alternative à l'offre tout route ;
- Instaurer un péage urbain ;
- Verbaliser le stationnement sauvage ;
- Améliorer le maillage des transports en commun dans les villes et le centre de Marseille grâce au développement de parkings relais, notamment en périphérie ;
- Créer des zones de covoiturage sur les axes routiers reliant les grands centres urbains ;
- Instaurer des tarifs Transports en commun + parking inclus ;
- Créer des voies réservées au covoiturage sur l'autoroute ;
- Diminuer le stationnement en ville au profit d'espaces piétons et vélo ;

2.6. Diminuer la pollution, le bruit et les émissions GES de la circulation

Les participants ont proposé les actions prioritaires suivantes :

- Augmenter le réseau métro par la création de nouvelles lignes (transport en site propre, service rapide et régulier) entre Dromel et St Loup ainsi qu'entre Capitaine Gèze et Hôpital Nord ;
- Diminuer le prix des abonnements des transports publics à un niveau incitatif et proposer une offre globale transport commun avec un abonnement multi transports (bus, tram, métro, TER) ;
- Implanter de nouvelles stations « Le Vélo » au-delà du périmètre du centre-ville de Marseille ;
- Favoriser le report des poids lourds vers le rail.

2.7. Aménager les espaces publics du CV de Marseille pour mieux les partager, les rendre plus agréables et attractifs

Les participants ont proposé les actions prioritaires suivantes :

- Prioriser les trottoirs pour les piétons ;
- Créer des poches « vertes », des espaces de respiration, des jeux pour enfants, des places publiques... ;
- Avoir une politique de gestion plus globale des espaces publics (déchets, bruit, renouvellement / entretien des espaces) ;
- Encourager les particuliers et les familles à utiliser les parking relais et les transports en commun même occasionnellement (ex : ticket Tribu) pour venir au centre-ville ;
- Développer les services vélos électriques pas seulement au centre-ville ;
- Développer un réseau de transports en commun performant et maillé jusque tard (1h) ;
- Partager l'espace via des ambassadeurs / médiateurs du déplacement qui feraient vivre une Charte fait partie des autres Aménager les espaces publics de la périphérie Marseillaise pour mieux les partager, les rendre plus agréables et attractifs.

2.8. Aménager les espaces publics de la périphérie Marseillaise pour mieux les partager, les rendre plus agréables et attractifs

Les participants ont surtout proposé des mesures pour réduire la place de la voiture et développer de l'usage des transports en commun :

- Développer des mesures incitatives telles que la gratuité des transports collectifs ou la mise en place des navettes maritimes plus fréquentes et moins chères ;
- Ouvrir les parkings relais le week-end et les jours d'évènements à l'ensemble des usagers (avec participation possible de l'organisation) ;
- Généraliser le stationnement payant pour favoriser la diminution de la voiture (hors PMR, hors certaines professions) et compenser ce choix avec une offre de transport adéquate ;

- Favoriser les voies circulaires à sens unique en cas d'impossibilité de réaliser des pistes cyclables ;
- Surtaxer les livraisons liées à l'économie numérique (achat en ligne) ;
- Réapprendre aux usagers la conduite en ville ;
- Développer des stations de Vélos en ville (V'Lib) dans les quartiers périphériques
- Mettre en place une offre de stationnement attractive pour les visiteurs ;
- Élaborer des partenariats le weekend et les jours fériés avec les parkings de centre-ville et la RTM.

2.9. Améliorer la desserte et l'accessibilité des portes d'entrées de la métropole

Les participants ont proposé les actions prioritaires suivantes :

- Renforcer l'accessibilité du Parc national des Calanques ;
- Rendre l'utilisation de la voiture moins nécessaire et moins facile grâce par exemple à un maillage pour les bus sur la L2 ;
- Améliorer les voies de bus électriques dédiées sur les autoroutes A7 / A51,
- Augmenter la fréquence des trains St Charles / Vitrolles pour aller vers l'aéroport ;
- Accompagner la réalisation de la gare Saint-Charles souterraine ;
- Améliorer l'intermodalité des portes d'entrée régionales ;
- Développer les TAD pour se rendre du domicile aux pôles d'échange (Aix TGV).

2.10. Créer un réseau de 90 PEM sur le territoire métropolitain

Les participants ont proposé les actions prioritaires suivantes :

- Rendre les parkings relais gratuits ou de les inclure dans un abonnement ;
- Installer un guidage dans les PEM avant et pendant le déplacement (quais numérotés, fléchés...) ainsi que des plans précis pour chaque mode de déplacements.
- Desservir les PEM dans les 2 sens et assurer une sécurité du stationnement.

2.11. Accompagner les changements de comportements par les services et outils d'aide à la mobilité

Les participants ont proposé les actions prioritaires suivantes :

- Mieux diffuser l'information, y compris pour les personnes n'ayant pas accès à Internet (maintien du papier comme support de communication au moins au début) ;
- Mettre des vélos électriques en libre-service ;
- Déployer pleinement des horaires fiables en temps réel (RTM) ;
- Ne pas mettre de voitures sur les boulevards urbains ;
- Contraindre le stationnement voitures sur les lieux publics et de travail ;
- Développer l'information tous azimuts sur les transports publics ;
- Développer le conseil en mobilité au sein des entreprises et zones d'activités ;

- Proposer des offres d'éco mobilité pour les entreprises disposant de flottes de véhicules (autopartage – vélos électriques – taxis...);
- Mettre en scène les modes actifs dans les publicités.

2.12. Développer les partenariats avec les entreprises et grands générateurs de déplacements pour améliorer les mobilités

Les participants ont proposé les actions prioritaires suivantes :

- Répondre aux besoins des usagers de transport collectif à mobilité réduite ;
- Améliorer l'interconnexion entre modes de transport pour faire face aux évolutions de la démographie locale (vieillesse de la population etc...);
- Développer des mesures incitatives pour favoriser les changements de comportements ;
- Créer une instance d'échanges élargie à tous les acteurs ou habitants du territoire ;
- Faire respecter le partage des usages de la route, de l'espace public et des transports collectifs (éducation) ;
- Accompagner les plans de mobilité d'entreprises, administratif, scolaire... ;
- Développer non seulement des partenariats avec les acteurs culturels mais aussi élargir les amplitudes horaires des transports en commun.

3. Les suites

- **Jusqu'à fin avril 2019**, concertation publique et recueil des avis du public via :
 - Ateliers participatifs : <https://www.registre-numerique.fr/Concertation-PDU-AMP>
 - Jusqu'au 13 mars 2019 : 1^{ere} série d'ateliers territoriaux
 - Du 1^{er} mars au 27 mars : série d'ateliers thématiques
 - Du 28 mars au 26 avril : 2^{eme} série d'ateliers territoriaux
 - Un atelier digital :
 - Situation actuelle : <https://fr.surveymonkey.com/r/PDU-AMP-Questionnaire-RacontezVosMobilites>
 - Un nouvel atelier digital sera mis en place suite aux premiers ateliers (une nouvelle adresse digitale sera communiquée aux participants)
 - Une adresse mail de contact : pdu@ampmetropole.fr
- **Avril-septembre 2019** :
 - Bilan de la concertation
 - 11 Juillet 2019 : Comité de pilotage du PDU
 - Septembre 2019 : arrêt du PDU en Conseil métropolitain
- **2020** : consultation des personnes publiques associées, enquête publique et procédure d'approbation du PDU.

4. Annexe : verbatim de l'atelier du « bassin de Marseille »

Le présent document propose les verbatim bruts des contributions des participants à l'atelier « Bassin de Marseille », organisé le 18 février 2019 à la Tour la Marseillaise à Marseille, annexé à la note de synthèse de l'atelier.

Les éléments en gras correspondent aux propositions issues du PDU à partir desquelles les participants ont été amenés à réfléchir et qui ont également été soumises au vote par priorisation.

4.1. Créer un réseau cyclable continu, maillé et sécurisé

Points forts	Points faibles
Les pistes cyclables structurantes c'est bien mais la sécurité sera-t-elle assurée ?	Il manque des établissements scolaires prévus ou à venir (Lycée Simone Veil, Lycée Allauch)
Les deux-roues motorisés sont rejetés où ?	Sur la périphérie proche, aucune transversale, tout vers le centre
Le plan développement cyclable intra-urbain	Trop de documents à prendre connaissance en trop peu de temps (rat de laboratoire...)
	N'y a-t-il pas de futur à la périphérie (pas de projet ?) (quid Linéa, RD40...)
	Pourquoi ne pas dire ouvertement la diminution de la place voiture ? (On ne peut pas dire « piste cyclable » sur la Corniche et ne rien dire sur la diminution de l'espace voiture...)

Actions	Votes
Extension des « Vélibs » y compris au Nord, pourquoi pas une offre publique pour ce redéploiement	11
Prévoir des pistes cyclables proches des établissements scolaires en cours de création	6
Prévoir un accompagnement végétalisé pour les pistes cyclables	5
Piste cyclable du nord de la ville au centre : plus de parking / vélo (sécurisé) + vidéosurveillance	3
Prévoir des transversales en périphérie proche, en arc de cercle...	3

Prévoir l'intermodalité des vélos en CV avec PK voitures (habituer les plus jeunes à cette intermodalité)	1
Un programme de jalonnement et d'entretien des aménagements	1
700 km d'aménagements en agglomération	1
200 km de maillage interurbain	
Harmonisation des pratiques d'aménagement des espaces cyclables	
Mettre à jour les cartes d'état des lieux (lycées)	
Avoir une politique de tarif compatible avec les objectifs	
Parkings existants → prévoir complément stationnement pour les vélos y compris sur les plages	
Dans les entreprises parking vélo + sanitaires adaptés	

4.2. Développer des services pour faciliter l'usage du vélo

Points forts	Points faibles
Plus libre dans ses déplacements	Devoir récupérer son vélo dans la journée
Lutter contre le vol et la dégradation	Absence de stockage de nuit
Faciliter le report modal	Poches de stationnement mutualisées dans les zones d'habitat
Inciter à prendre plus souvent son vélo	Manque d'offre de vélo partagé électrique
Location moyenne et courte durée	Manque d'une application vélo
Pouvoir stationner au plus près des pôles d'activité	Manque d'assistance à vélo
Outil de navigation pour vélo dans « Le Pilote » avec pistes cyclables	Manque desserte petites communes
	Déficit des pistes cyclables → sur les trottoirs (conflit avec les piétons)

Actions	Votes
Meilleure répartition dans la ville des vélos de location	7
Multiplier les consignes à vélos électriques dans les zones d'habitat	5
Racs à l'avant ou à l'arrière des bus pour transporter son vélo	3
Unifier la tarification et l'opérateur des transports	2
Simplification interfaces des bornes de location de vélo <ul style="list-style-type: none"> Récupération du vélo directement par l'attache du vélo pour les abonnés Faciliter la première prise de vélo pour les touristes + traduction 	2
Proposer des itinéraires vélos en fonction des parcours	1
Encourager les parcs vélos au sein des établissements scolaires	1
Inciter entreprises et écoles à prévoir douches à l'arrivée	1
Articuler vélo et transports en commun	1
Pouvoir stationner son vélo partout et en sécurité	
Faciliter l'équipement en vélo des habitants	
S'informer et se diriger à vélo	

Étendre l'offre vélo à toute la métropole	
Plus de vélos à disposition des visiteurs au sein des pôles d'attraction touristique	
Site vélo du type « Géovélo » avec carte OSM	
Flottes d'entreprises	

4.3. Créer un Réseau Express Métropolitain (REM) (carte + niveau de service)

Points forts	Points faibles
3 lignes ferroviaires	Retards et suppressions fréquents sur les 3 lignes +
Trams réguliers toutes les 20 min	Information multimodale
Utiliser la voie existante (gare Arenc)	Doublement voies ferrées Aix-Marseille trop long (on l'attend depuis 40 ans !)
Réactiver le projet « tram-train » Blancarde-Dromel	Faciliter l'accès aux services (ex : location voitures gare St Charles malaisée)
20 lignes de car à haut niveau de service	Attention à ne pas favoriser l'usage de la voiture par une offre de parcs-relais et autres services Cela pourrait nuire à terme à l'usage de transports collectifs (train)
Privilégier les voies « en site propre » pour une plus grande efficacité	Manque une approche intermodale sur ce thème
Mise en service du Valtram	
Lier le réseau express métropolitain aux pôles d'échanges multimodaux et aux parcs relais	

Actions	Votes
St Charles gare souterraine : desserte LGV Paris-Marseille-Nice Ce projet parait très utile voire indispensable et prioritaire pour libérer la gare en surface afin d'augmenter le nombre de TER	10
Développer au maximum les trains régionaux <ul style="list-style-type: none"> • Sur les lignes existantes • Sur un « ring » desservant les villes de Rognac, Vitrolles et Aix (nord) • Sur le Valtram (vallée de L'Huveaune) → raccordement du réseau marseillais (La Barasse) avec celui de la CPA Aubagne • Avec des horaires lisibles et réguliers 	8
Raisonner davantage en « intermodalité efficace » plus que mode par mode (dessertes, tarification, information)	5
Train-tram entre PMM Dromel et la gare de Blancarde Voies existantes : connexion contribuant grandement à la fluidité à moindre coût	3
Et pourquoi pas une gare (non cul de sac) à Arenc Train-tram de la Côte Bleue via Arenc et Belle de mai	1
Une métropole régionale accessible par le ferroviaire et la ligne nouvelle PCA	
3 lignes ferroviaires +	

24 lignes car+ à haut niveau de service	
Le VALTRAM pour 2024	
Gratuité des TC les dimanches !	

4.4. Créer 125km de métro / tramway / bus + de service dans les pôles urbains (une carte par bassin et plus)

Points forts	Points faibles
Amélioration de l'offre tramway accessible à mobilité réduite etc...	Articulation avec réseau bus classique qui ont des horaires très restreints en soirée
	Pôle d'attraction culturelle peu desservi par TCSP
	Espaces naturels peu desservis
	Tramway centre-ville pas prioritaire par rapport aux dessertes des quartiers périphériques
	Pas de transport reliant les quartiers et communes périphériques de Marseille (ex : plan de Cuques – Château Gombert ou Valentine – Allauch...)
	Améliorer le service de bus de nuit

Actions	Votes
Amélioration des fréquences des bus classiques et amplitudes horaires dont la nuit	12
Créer les liaisons inter-quartiers et communales en périphérie de Marseille	3
Articulation à améliorer avec le vélo ou autre pour les zones non desservies qui vont être densifiées (cf. PLUI)	3
Parkings relais gratuits le WE pour tous et le soir d'évènements	2
Étudier le prolongement du VALTRAM jusqu'à Aix	2
Idée dans le pôle d'échange penser aux toilettes par exemple	1
Élargir le réseau TCSP à Marseille	
Un réseau TCSP pour Aix-en-Provence	
BHNS dans les villes moyennes	
Préparer les futurs TCSP structurants pour le territoire	
Programmation très longue	
Transport fiable et rapide pour aller à l'aéroport depuis Marseille	
Meilleure fréquence de desserte pour gares quartiers nord par TER ligne Marseille-Aix	

4.5. Réduire la saturation routière des voitures et des poids lourds

Points forts	Points faibles
Parking relais = en périphérie	Transport logistique / plateforme (insuffisance)
Zone de covoiturage / alternative	Faiblesse du maillage de transports en commun ville / centre (lignes bus, métro etc...)
100 km de site propre : bon comme alternative à la voiture	Portée d'une généralisation / harmonisation de la limitation de vitesse (90 km/h) sur voies rapides
Sites propres pour covoiturage	Titre inadéquat : réduire la circulation Impossible de réduire la saturation
Réduire les VP sur les boulevards urbains	Covoiturage pour les marchandises – livraison des achats
Oui aux parkings de covoiturage	Oubli du péage urbain ! Péage = moins de voitures
Tarif TC + parking inclus	
Vitesse max à 90km/h	

Actions	Votes
Développement offre ferroviaire comme alternative à l'offre tout route	11
Péage urbain	7
Verbaliser le stationnement sauvage	5
Amélioration maillage TEC dans les villes et centre Pour ce faire : développement Parking-relais + périphérique	3
Zones de covoiturage à créer sur les axes routiers reliant les grands centres urbains	2
Ne pas prétendre réduire la saturation	2
Tarifs TC + parkings inclus	2
Voies réservées au covoiturage sur autoroute	2
Moins de stationnement en ville → espaces piétons + vélo	2
Covoiturage pour les marchandises	1
Réduire les voitures sur les boulevards urbains	1
Vitesse maxi à 90km/h sur voies rapides	
Priorité à la mobilité partagée ou collective	

Optimiser et hiérarchiser le réseau routier	
Report modal et régulation des poids lourds	
Compléter le réseau routier	
Réduire la circulation	
Intégrer les villages de Marseille dans le réseau des TC et maillage entre villages	
Ne pas continuer à construire de nouvelles routes (bus...)	

4.6. Diminuer la pollution, le bruit et les émissions GES de la circulation

Points forts	Points faibles
Accompagner l'essor de l'électrique Prioriser le renouvellement du parc transport en commun Finir (et accélérer) l'électrification des quais Plus de bornes électriques pour VL que les 275	Plus de bornes électriques = incitation à continuer à prendre sa voiture... Baisse de l'incitation financière
Gaz naturel Meilleure solution pour les bateaux Favoriser l'usage du gaz naturel pour les poids lourds et les bateaux	Hydrogène pas une priorité
Évaluer la filière hydrogène	Zone à faible émission : pourquoi discrimination – polluants Mieux vaut fermer complètement aux VL (sauf livraisons, transports en commun et urgences)
Zones faible émission bien pour les centres-villes	

Actions	Votes
Augmenter le réseau métro par la création de nouvelles lignes (400 personnes transportées en site propre – rapide et régulier etc) <ul style="list-style-type: none"> • Aromel → St Loup • Capitaine Gèze → Hôpital Nord 	8
Diminution du prix des abonnements des transports publics à un niveau incitatif	5
Offre globale transport commun, abonnement multi transports (bus, tram, métro, TER)	5
Implanter de nouvelles stations « Le Vélo » au-delà du périmètre du centre-ville de Marseille	3
Réflexion à avoir pour limiter le nombre de PL sur les routes avec l'utilisation du rail	1
Accompagner l'essor électrique	
Développer l'utilisation du gaz naturel	
Évaluer la filière hydrogène	
Créer une zone à faible émission à Marseille	
Harmonisation à l'échelle métropolitaine des tarifications transports en commun	
Idem mais en régie	

4.7. Aménager les espaces publics du CV de Marseille pour mieux les partager, les rendre plus agréables et attractifs

Points forts	Points faibles
Contrôle trottoirs et stationnement auto/moto et livraison	Contrôler aussi les aménagements cyclables
Inciter à l'usage du vélo, de l'autopartage...	Inciter à l'usage des transports en commun
Charte d'occupation de l'espace public	Charte pas assez contraignante...et qui participe ?
Parking « résidents »	Parking « résidents » pas partout ! → ex : des zones à libérer de la voiture et seulement pour remplacer des places supprimées ailleurs
Aménagements cyclables	De vraies pistes sur les axes à 50km/h !
Stationnement motos/scooters	Stationnement motos oui mais payant et progressivement imposer l'électrique
Prise en compte des visiteurs	Prise en compte des visiteurs pas en voiture ! Développer l'offre TC, vélo, trottinette...
Double sens cyclable et cédez le passage cycliste	Manque la définition de zones 100% piétonnes en centre-ville

Actions	Votes
Les trottoirs pour les piétons	6
Créer des poches « vertes », des espaces de respiration, des jeux pour enfants, des places publiques Avec politique de gestion plus globale des espaces publics (déchets, bruit, renouvellement / entretien des espaces)	5
Encourager les particuliers et les familles à utiliser les parking relais +TC même occasionnellement (ex : ticket Tribu) pour venir au centre-ville	4
Développer des services vélos électriques pas seulement au centre-ville	3
Développer un réseau TC performant et maillé jusque tard (1h)	2
Sensibilisation / éducation à l'usage du vélo et modes doux (→ écoles, collèges, entreprises) et au partage de l'espace via des ambassadeurs / médiateurs du déplacement qui font vivre la Charte	2
Créer des espaces de livraison / stockage en centre-ville qui servent de plateforme de livraison pour que le dernier km puisse se faire à vélo ou en mode doux	2
Augmenter l'offre de vélo libre-service	1
Créer une offre de vélo électrique en libre-service	1
Compléter le contrôle du stationnement par de l'enlèvement plus systématique	1

Une chaussée favorable au vélo	
Réguler la place de la moto	
Des livraisons organisées	
Proposer des solutions alternatives de déplacement	
Une offre de stationnement attractive pour les visiteurs	
Réserver les aires de livraison aux professionnels	
Accélérer (politique foncière) la création de points-relais pour concentrer les livraisons (possibilité de desserte par cargo-tram)	
Travailler aussi sur l'attrait des centres-villes : valoriser l'histoire de Marseille	

4.8. Aménager les espaces publics de la périphérie Marseillaise pour mieux les partager, les rendre plus agréables et attractifs

Points forts	Points faibles
Trottoirs – idée de parcours	Veiller à l'application de la Loi et des règles de convivialité
Parcours vélo	Les plots à remplacer par des bornes escamotables
Orienter le stationnement hors l'espace public	Danger pour les vélos avec la circulation anarchique
Parking sous terrain obligatoire en ville. Payant mais avec tarif résident	Plus de voiture dans les massifs et espaces littoraux (réservé aux résidents avec badge)
Livraisons contraintes (horaires plus strictes)	Grosses difficultés de respect des espaces livraisons

Actions	Votes
Gratuité des transports collectifs ?	7
Navettes maritimes plus fréquentes et moins chères	4
Ouverture des parkings relais le WE + jours d'évènements à l'ensemble des usagers (avec participation de l'organisation)	3
Généraliser le stationnement payant pour favoriser la diminution de la voiture (hors PMR, hors certaines professions) et compenser avec une offre de transport adéquate	2
Pistes cyclables : en cas d'impossibilité d'en réaliser favoriser les voies circulaires à sens unique	2
Les trottoirs pour les piétons	2
Surtaxer les livraisons liées à l'économie numérique (achat en ligne)	1
Réapprentissage de la conduite en ville	1
Développer les stations de Vélos en ville (V'Lib) dans les quartiers périphériques	1
Une offre de stationnement attractive pour les visiteurs	1
Partenariat le weekend + jours fériés avec les parkings de centre-ville et la RTM Forfait stationnement parking + gratuité des bus Pourquoi ne pas donner la priorité aux bus	1
Proposer des parkings relais en amont des espaces naturels + navette	
Des livraisons organisées	
Mieux organiser le stationnement des résidents	
Une chaussée favorable au vélo	

Aires de livraison en dehors des centres villes et desserte par camions de livraison électriques de taille réduite pour le dernier km	
Réapprentissage du civisme + rappel du code pour les conducteurs des véhicules	
Fiabilité des appli numériques RTM	

4.9. Améliorer la desserte et l'accessibilité des portes d'entrées de la métropole

Points forts	Points faibles
Accessibilité du tramway à la gare St-Charles	Faible desserte TER de la gare de Vitrolles
Réseau métropolitain vers Aix TGV	Transport par câble impactant visuellement et dénaturant le paysage
	Coût d'investissement de la gare souterraine

Actions	Votes
Renforcer les dessertes des portes d'entrée du Parc national des Calanques	6
Osons rendre l'utilisation de la voiture moins nécessaire et moins facile	6
Maillage (pour les bus) sur L2 et le bus	4
Améliorer les voies de bus électriques dédiées sur les autoroutes A7 / A51	4
Augmenter la fréquence des trains St Charles / Vitrolles pour aller vers l'aéroport	3
Accompagner la réalisation de la gare Saint-Charles souterraine	2
Améliorer l'intermodalité des portes d'entrée régionales	1
Développer les TAD pour se rendre du domicile aux pôles d'échange (Aix TGV)	1
Renforcer la desserte des portes d'entrée (inter)nationales	
Création de voies dédiées pour la navette bus St Charles / aéroport pour fiabiliser les horaires	
Rendre obligatoire les taxis collectifs	
Liaison L2 / Fourragère via Aix, Vitrolles, Marignane Aubagne	

4.10. Créer un réseau de 90 PEM sur le territoire métropolitain

Points forts	Points faibles
Plan global (Métropole)	Moyens faibles
	Calendrier ???
	Parkings-relais (prix !), capacité
	Pas de hiérarchisation
	Plus de communication sur l'offre de transport proposée par les PEM
	Au minimum à l'ombre, à l'abri de la pluie, avec des sièges (ex : Castellane)

Actions	Votes
Parkings relais gratuits ou inclus dans un abonnement	11
Des pôles fonctionnels avant tout ! (Centre-est. Gare routière Castellane...)	4
Calendrier du PDU précis	3
Guidage dans les PEM avant et pendant le déplacement (quais numérotés, fléchés...)	3
Plans précis pour chaque mode de déplacements	2
Desserte des PEM dans les 2 sens fréquents	2
Des pôles de stationnement sécurisés	1
Facilement accessibles pour tout le monde	
Intégrés dans leur environnement	
Des lieux de vie confortables et innovants	
Dégager des priorités chronologiques (SCOT, PLUI, PLHI, PDU, PADD...)	
Des bornes interactives sur les itinéraires et simples d'application pour tous publics (y compris reliées à une offre de covoiturage)	

4.11. Accompagner les changements de comportements par les services et outils d'aide à la mobilité

Points forts	Points faibles
Une seule appli pour tous les transports pour tous les territoires métropolitains	Site internet dédié avec ensemble des renseignements utiles
Numéro téléphone à condition qu'il soit gratuit	Tableau des services trop restrictif – autopartage – transport à la demande...
Tarifs spéciaux Pass intégral	Simplifier les démarches d'accès aux transports publics pour les personnes aux faibles revenus

Actions	Votes
Veiller à la connexion des territoires situés à proximité immédiate	7
Meilleure diffusion de l'information, veiller à la bonne information des personnes n'ayant pas accès à Internet Ne pas totalement exclure le papier comme support de communication au moins au début	4
Vélo électrique en libre-service	4
Horaires en temps réel à déployer pleinement et à fiabiliser (RTM !)	3
Accompagner la Métropole à ne pas mettre de voitures sur les boulevards urbains	3
Contraindre le stationnement voitures sur les lieux publics et de travail	2
Développer l'information tous azimuts sur les transports publics	2
Développer le conseil en mobilité au sein des entreprises et zones d'activités	1
Proposer des offres d'éco mobilité pour les entreprises disposant de flottes de véhicules (autopartage – vélos électriques – taxis...)	1
Mettre en scène les modes actifs dans les publicités	1
Accompagner la population vers un changement de comportement	
Organiser des manifestations ponctuelles ou régulières	
Application smartphone → profil utilisateur, préférences, ergonomie utilisation, possibilité d'une démonstration pour les publics peu familiarisés (ambassadeurs de la mobilité ?)	
Insister sur les comparaisons de taux de CO2 suivant les modes	
Contact humain → proximité partenariat avec mairies ?	
Développer les « challenges »	

Gratuité du numéro de téléphone	
Accueillir les nouveaux arrivants en leur proposant un kit éco mobilité	

4.12. Développer les partenariats avec les entreprises et grands générateurs de déplacements pour améliorer les mobilités

Points forts	Points faibles
Développement du télétravail	Eco-mobilité scolaire à concrétiser à long terme
Soutenir l'éco-mobilité scolaire	L'accompagnement de la population vers un changement de comportement
Créer une instance d'échanges	Organisation de manifestations ponctuelles (sauf dans les petites communes)
Boîte à outils et aide technique pour la mise en place des plans de mobilité des entreprises	Partenariats avec les sites action culturelle (ex : musée, théâtre, BIAC et localisation périphérique)
	Penser aux amplitudes horaires le dimanche et week-end

Actions	Votes
Répondre aux besoins des usagers de transport collectif à mobilité réduite et interconnexion entre modes de transport (évolution de la démographie locale = vieillissement de la population etc...)	7
L'accompagnement de la population vers un changement de comportement ne suffit pas, il faudrait des mesures incitatives (gratuité, fréquence...)	6
Instance d'échanges élargie à tous les acteurs ou habitants du territoire	2
Respect du partage des usages et éducation dans les espaces publics et mode de transport collectif	1
Accompagner les plans de mobilité d'entreprise, administratif, scolaire	1
Développer partenariats avec les acteurs culturels et les amplitudes horaires	1
Chercher des améliorations aux manifestations ponctuelles : communication dans les transports	
Créer une instance d'échange	
Développer signalisation pédagogique et sensibilisation	